

en lycée

ma pratique du Conseil coopératif

André Sprauel, Strasbourg:

Il y a dix ans, lors de ma mutation forcée (mesure de "carte scolaire") du collège (où j'avais 13 ans de pratique) vers un lycée technologique tertiaire, ma "pratique Freinet" a pris un choc sérieux: adieu expression libre écrite, journal de classe, pratique diversifiée et individualisée de la lecture, correspondance... bonjour bachotage, changements continus de salles, sureffectifs, redéfinition quasi annuelle de ma matière (le "français" est devenu "culture générale", "techniques d'expression écrite et orale", "créativité", sans compter les récents modules, réforme du bac, etc...)

Seule ma pratique du Conseil coopératif a survécu. Il s'agit d'une sorte de respiration organique qui occupe en moyenne une heure de cours toutes les dix heures élèves (1).

Ce Conseil possède au moins trois fonctions: organisation, évaluation, régulation.

1. La fonction d'organisation.

On peut lui trouver trois objectifs: planifier, responsabiliser, mémoriser. (2)

1.1

Nous planifions nos activités sur environ dix heures de cours.

Cela rassure tout le monde:

- les élèves qui savent où ils vont et peuvent ainsi mieux organiser leur travail.
- le professeur qui en tire les mêmes avantages et qui, en plus, arrive à planifier plus juste car fréquemment les élèves possèdent des informations que j'ignore: dates de stage en BTS, dates de devoirs et d'autres "interros" dans les autres disciplines, sorties avec les collègues, etc... (3)
- l'Administration et l'Inspection: c'est le seul aspect de ma pratique Freinet qu'elles aient toujours spontanément compris et apprécié (4). Un garde-fou en somme.

J'apporte en classe, sous forme de tableau, une proposition écrite d'emploi du temps que je sou-

mets à tous, dont nous discutons et que nous modifions si besoin est.

Bilan partiel:

Peu de problèmes, activité rapide en général et très vite intégrée par les élèves sauf par ceux qui sont tellement habitués à "glander" ou à ne pas organiser leur travail qu'ils restent distraits durant cette phase du Conseil et prennent un air effaré le jour où ils arrivent en cours sans leur matériel ou leur travail.

1.2

Les problèmes évoqués plus haut montrent bien qu'une **responsabilisation** du plus grand nombre est nécessaire pour que cela fonctionne comme il faut. A cette fin j'essaie de présenter l'emploi du temps arrêté en commun comme une sorte de contrat dont chacun va s'efforcer de favoriser la réalisation ou de justifier les modifications intervenues ultérieurement (le prof. y compris).

Cette éducation à la responsabilité pourrait constituer un objectif pédagogique de plus mais les conditions de mise en place du Conseil sont trop contraintes et trop directives pour cela. Il faudrait que le groupe puisse mûrir l'idée qu'une organisation est nécessaire à son fonctionnement et inventer ses propres outils de gestion. Malheureusement le temps manque et les groupes-classes que je gère ne sont pas tout à fait maîtrisables depuis le seul cours de français puisque différents paramètres de fonctionnement sont définis en-dehors: le découpage de l'emploi du temps de la classe et la distribution des heures de français dans la semaine, les relations animateurs enseignants-élèves, les rythmes de travail des autres disciplines, etc... (5)

Je me contente donc modestement de souhaiter que mes élèves deviennent plus coresponsables de la dynamique du cours de français tout en leur expliquant en début d'année que ma directivité (qui leur paraît souvent, et très vite, paradoxale) est un choix dicté par les circonstances plutôt qu'un objectif pédagogique.

Bilan partiel:

Une résistance lorsque certains élèves se rendent compte de l'implication personnelle que cette forme

de fonctionnement suppose mais aussi, même si elle est difficile à mettre en évidence, une formation à l'initiative et à la responsabilité qui est encore loin d'être monnaie-courante. Les retombées positives se mesurent au comportement plus coopératif de certains, à une amélioration des relations interpersonnelles dans la classe, à certaines formes de "retours" (la CIO, par exemple, qui a trouvé une fois ma classe de seconde plus "mûre" que les trois autres) et, peut-être, à une gestion mieux maîtrisée du temps de la classe.

1.3

L'ensemble des décisions prises et des modifications apportées sont mémorisées dans le cahier de textes de la classe (eh, oui!) pendant le Conseil, ou dans l'heure qui suit, par un élève responsable du secrétariat. Ce dernier est choisi parmi ceux qui n'ont pas de difficultés majeures d'expression écrite et de soin. Je relis et, le cas échéant, complète naturellement et régulièrement ce document.

Bilan partiel:

Les élèves, moi-même, l'Administration peuvent à tout moment être informés de ce qui se fait ou va se faire dans la classe et toute discussion, voire contestation, se fait sur des bases vérifiables. Un autre garde-fou en somme. Le cahier de textes peut perdre son côté purement administratif et même être utile à la classe.

N.B.:

Les documents photocopiés, les lettres et autres documents concernant la vie de la classe, qui devraient normalement être collés dans le cahier de textes, sont consignés dans un classeur géré par un élève responsable.

Ce fait est mentionné dans le cahier de textes et le classeur s'appelle: "Livre de Vie", ce qu'il devient effectivement lorsque la classe fonctionne bien.

2. La fonction d'évaluation.

Elle intervient en deuxième point de l'ordre du jour du Conseil, lorsque l'emploi du temps est déterminé, et peut avoir une dimension collective et individuelle.

2.1. Dimension collective:

Chaque période de travail peut donner lieu à une évaluation critique par rapport à son efficacité, aux améliorations à apporter, au comportement de la classe, etc...

2.2. Dimension individuelle:

J'évalue le travail de chaque élève sur une fiche individuelle qui constitue la mémoire de son travail et qui me sert à établir ses bulletins. A chaque Conseil je distribue ces fiches afin que chacun puisse se ren-

dre compte de la façon dont cette mémoire se constitue peu à peu et puisse en discuter ou la rectifier. Chaque élève possède par ailleurs un double de cette fiche qui lui permet de mieux préparer le Conseil et qui permet même, en classe de seconde, une information régulière des parents.

Bilan partiel:

La dimension collective est très peu invoquée par les élèves.

La dimension individuelle l'est plus souvent, en général en début d'année pour demander des précisions quant au système de notation et au code de transcription des activités sur les fiches individuelles d'évaluation; plus tard, essentiellement pour rectifier les erreurs ou les oublis. Je souhaiterais que les élèves interviennent plus souvent ou sur les critères d'évaluation, mais je ne sais pas comment m'y prendre pour ça.

3. La fonction de régulation.

Elle est prévue principalement pour discuter de points non urgents ayant trait à l'organisation ou à la vie de la classe ou pour essayer de régler certains conflits.

Exemples de points abordés cette année en classe de première lors des deux premiers Conseils: attribution et définition de responsabilités diverses dans la classe (registre et transport du cahier de textes, livre de vie, contrôle du roulement de comptes-rendus écrits), organisation de groupes de travail oral, travail en auto-discipline, préparation des élections des délégués, gestion du mobilier de la classe, trésorerie, travail personnel de corrigé de l'écrit et de préparation des explications de textes, alternance des élèves dans les modules, délais de lecture des oeuvres complètes.

Chacun d'entre nous peut proposer des points à l'ordre du jour du Conseil. Lorsque le temps ne suffit pas nous dégageons une plage horaire supplémentaire dans la période que nous programmons.

Bilan partiel:

Cette vocation du Conseil permet à la fois (2) une régulation différée des tensions du groupe, une organisation des problèmes matériels moins perturbante et plus rationnelle que la solution au coup par coup et une éducation à la prise de parole différée en groupe.

Conclusion.

J'ai souvent peur que cette résistance du Conseil au temps ne trouve son explication que dans le fait qu'il s'agit avant tout d'une structure de fonctionnement formelle qui ne garantit en rien un véritable partage de l'expression, du savoir, de l'initiative

ble partage de l'expression, du savoir, de l'initiative dans une classe. Par ailleurs, je me dis tout de même que ce mode de fonctionnement reste une porte ouverte à de tels objectifs à quelque degré que ce soit, que je l'ai appris à l'ICEM, et qu'il permet d'adapter la pédagogie Freinet aux pires des conditions. Tant que le Conseil gardera une place dans ma classe, j'ai le sentiment que rien ne sera perdu.

Notes :

(1) En d'autres termes: 1x/15 jours en 2de (5 heures de français hebdo), 1x/3 semaines en 1° (3 heures hebdo + 1/2 heure de module), 1x/5 semaines en BTS (2 heures de formation générale, etc.. hebdo).

(2) En second cycle j'ai pris l'habitude de concentrer ainsi les objectifs sur une même activité, faute de temps; cela n'est pas sans soulever de nombreuses interrogations et de provoquer bien des inquiétudes.

(3) Notre projet d'établissement s'appelle laborieusement, depuis plusieurs années: "La Communication au sein du lycée" (il s'agit d'un lycée de 1400 élèves, dont 700 en second cycle et 700 en post-bac, et de 140 profs travaillant dans deux bâtiments distincts éloignés de deux kilomètres!).

(4) Même au moment où en collège, l'IPR a vivement critiqué une séance d'échange de textes libres que nous lui avons présentée.

(5) De ce point de vue, la notion d'équipe pédagogique est plus une lointaine utopie qu'une pratique concrète.

André SPRAUEL,
octobre 1994
Lycée René Cassin,
Strasbourg

Le niveau des petits campagnards moins bon que celui des petits citadins?

Jusqu'à présent, il faut bien dire qu'il est tentant de répondre oui à cette question...

Pourtant,

"les dernières études réalisées aussi bien par la Direction de l'Evaluation et Prospective, que par l'Institut de Recherche sur l'Economie de l'Education de Dijon aboutissent aux mêmes résultats: la classe qui n'a qu'un seul cours obtient des résultats un peu moins bons que la classe à deux cours; et dans la classe à deux niveaux, les performances des élèves sont nettement moins bonnes que dans la classe à trois cours!"

(Ministère de l'Education Nationale, Inspection générale, Paris, le 15 mai 1993)

Voici quelques passages relevés dans ce rapport:

"Il est évident que la classe homogène (par exemple 25 enfants du même âge) paraît plus facile à gérer que la classe à plusieurs cours. Pour autant, la structure dite homogène ne devrait constituer ni un modèle, ni un exemple. D'abord, il n'existe pas de classe vraiment homogène et le maître devrait diversifier sa pratique selon les groupes d'élèves. Par ailleurs, les classes à plusieurs cours facilitent la continuité dans les apprentissages.

Ces résultats vont à l'encontre de bien des discours, que ce soit ceux des enseignants ou ceux des parents des élèves des villes. Ils vont même à l'encontre des instructions qui ont été données aux Inspecteurs d'Académie au milieu des années soixante. Il faut dire que l'on ne disposait pas, à l'époque, des moyens qui existent aujourd'hui pour mesurer l'efficacité de telle ou telle structure. Il faut ajouter que l'écart entre les performances des élèves des classes à un cours et celles des élèves des classes à trois est loin d'être négligeable!

(journal de l'école de Colombier le Vieux, Ardèche)

Comment nos collègues de l'école de Fougerolles-Château présentent le journal de l'école, "La vie au château", à ses lecteurs:

chers amis lecteurs,

Ce 22ème numéro de "La vie au château" est d'abord auprès des enfants et de leurs familles, auprès de habitants de nos hameaux, auprès de nos partenaires -commune, administration, revues pour enfants, associations péri-scolaires (OCCE, ICEM, CDDP)-, ainsi qu'auprès des classes qui échangent avec nous leurs productions, le témoin de la vie de notre école, rurale, dynamique, moderne et ouverte sur son environnement.

Notre journal, tiré désormais à 200 exemplaires, est le lien privilégié entre tous les membres de notre communauté éducative.

- Il valorise et motive l'expression des enfants (textes, poésies, dessins).
- Il est un support pour les comptes-rendus, les reportages "pour de vrai".
- Il est à lui seul une école de l'organisation coopérative du travail.
- Il contribue à la formation du futur lecteur actif de la presse: les élèves assurent la réalisation complète du journal, réalisation intégrée elle-même au travail quotidien de la classe.

- Il relate les temps forts de la vie à l'école et des activités de la coopérative, épine dorsale de notre projet d'école au niveau de toutes les classes.

Merci de l'accueil que vous lui réservez pour la 9ème année maintenant. Vos critiques et remarques nous aident à améliorer sans cesse contenu et présentation.

Fougerolles- le -Château (Haute-Saône)